

CHAILLY-EN-GÂTINAIS

Bulletin municipal



Nos annonceurs

En insérant un encart publicitaire dans notre bulletin municipal, les annonceurs nous permettent de réduire le coût d'impression. La municipalité les remercie pour leur participation.

CAILLAT TP
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - AMENAGEMENT

21 route de la Cour Marigny
45260 Lorris
02 38 94 22 60 - caillattp@orange.fr



TAXI D'AUREL' *Aurélien Jay*
06 86 65 37 46



ZA ARBORIA - 30 Rue des Frères - 45700 PANNES
Tél : 02 38 98 75 40

Email : amg.platerie@icloud.com

Siret : 448 835 090 00052 - APE : 4331Z



AMBR
Agencement & Mobilier
pour Bar et Restaurant
03 83 48 14 87
37 rue des cerisiers
54110 VARANGEVILLE
Fabricant de comptoirs
depuis 1960
www.ambr.fr
contact@ambr.fr

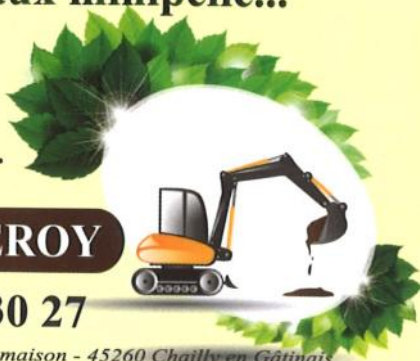
Tous travaux minipelle...

- . Arrachage de haies
- . Chemin d'accès
- . Assainissement...

Gérard LEROY

02 38 96 30 27

Hameau de Romaison - 45260 Chailly en Gâtinais
SIRET n° 353 139 256 00013




Instant Douc'heure
Magali
Esthéticienne à domicile
06.50.79.45.82
facebook : fb.me/instantheure
siret:84169866500012



Tous les samedis soir
à partir de 17h00
Devant l'église
Nous vous proposons
un large choix de pizzas
A LAU PIZZA
07.60.47.79.55



Ferme de Romaison

45260
Chailly en Gâtinais

06 19 95 18 86
coffineau.etienne@orange.fr
www.fermederomaison.com

Etienne Coffineau
Polyculture Elevage - Apiculture



Menuiserie BURETTE
sur-mesure
FENÊTRES PORTES VOILETS
Dressings Parquets ESCALIERS CUISINES Mobiliers
www.ebenisterie-burette.com
02 38 55 84 79



Vos conseillers immobiliers de proximité
Chailly-en-Gâtinais et alentours

Carole LENFANT
Conseillère en immobilier
06 30 01 03 31
carole.lenfant@iadfrance.fr

Rémy RIGHI
Conseiller et manager en immobilier
06 02 65 03 07
remy.righi@iadfrance.fr



Le mot du Maire

Chères Calliaciennes, chers Calliaciens,

Le bilan de cette année 2023 est très contrasté. Le recensement mené en début d'année a montré la stabilité de la population du village, à 695 habitants. Mais nous avons malheureusement compté 14 décès, soit plus de 2 % de la population. Nous avons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés et pour leurs proches.

Le point fort de l'année aura été les travaux dans les anciens ateliers municipaux, rue du Port, pour les transformer en commerce. Celui-ci a ouvert ses portes le 13 juillet et nous remercions les Calliaciens qui jouent le jeu en lui permettant de fonctionner. Dans la gamme des services offerts, le relais poste a été validé et est effectif depuis cette fin d'année.

Au niveau de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, l'année 2023 a vu l'adoption finale du Plan Local d'Urbanisme et son entrée en vigueur, qui remplace donc la carte communale.

Le gouvernement nous a aussi sollicité sur les énergies renouvelables en nous confiant le soin de désigner des zones d'accélération pour l'installation de zones de production. Nous avons choisi de n'avoir aucune zone d'accélération concernant l'éolien et la méthanisation, mais par contre, pour le photovoltaïque, l'ensemble de la commune représente une zone d'accélération, à l'exclusion de la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) pour les installations au sol.

Je tiens à remercier Bruno et Arnaud qui œuvrent tout au long de l'année à l'entretien des installations de la commune et à son fleurissement. Au delà des tâches quotidiennes, ils ont réalisé l'installation intérieure des ateliers. Ils sont aussi force de proposition pour des petits aménagements, comme l'abri des bouteilles de gaz du commerce ou la fabrication d'un pupitre à partir d'une image d'un catalogue.

D'une manière plus générale, je sais pouvoir compter sur les quatre agents de la commune, même en dehors de leurs heures normales en cas d'urgence, comme par exemple passer une nuit sur les lieux d'un accident avec les forces de gendarmerie.

Alors que s'ouvre 2024, année olympique pour la France, je fais le vœu que l'Humanité retrouve le chemin de la sagesse afin de trouver une issue aux nombreux conflits dont nous sommes les témoins et qu'elle s'attaque enfin aux vrais défis : le dérèglement climatique et ses conséquences.

Je vous adresse, chères Calliaciennes et chers Calliaciens, au nom du Conseil municipal et des agents de la commune, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Hervé Vasseur

Bulletin Municipal de Chailly-en-Gâtinais
n°32 - année 2024

Mairie, 1 rue du Port - Tél.: 02 38 96 26 70

mél : contact@chailly-en-gatinais.fr

site : www.chailly-en-gatinais.fr

facebook : www.facebook.com/chaillymairie

Directeur de la publication : Hervé Vasseur

Imprimé à Villemandeur par l'imprimerie Leloup

photos de couverture J.M. Paigny

textes et photos sous licence CC BY-NC-ND



État civil

Naissances :

7 naissances sur la commune dont :

- Ayla RAMAGE CASAL
- Lyzio Jean-Marc Pascal MARIE
- Gabriel Gilles Philippe OGER
- Jules Alain Jean-Claude CORBIN
- Nino Christian DONNER DUPOUY

Mariages :

- 29 avril entre Carmen VAN OORDT HAMANN et Marc BOUCHENY
- 6 mai entre Gwladys BLAIN et Eric JACQUIN
- 24 juin entre Berthe KATEMBO MVULAMBU et Nzo-Mosi LUSANDU
- 9 décembre entre Nadia CHEROUK et François COCHAIS

Décès :

- 6 janvier Lucien PAULLIN
- 11 janvier Daniel VERNET
- 16 janvier Maria ALVES RIBEIRO RODRIGUES
- 19 mars Nicole HERIQUE épouse MURTA
- 27 mars Didier MORILLE
- 9 avril Henriette ROUSSEAU
- 7 juin Roger ANTONE
- 25 juin Renée MORILLE
- 14 juillet Eliane FAUCHARD épouse AUGER
- 29 juillet Paulette DORE épouse HERMANN
- 3 août Michel PIVOTEAU
- 4 août Guy SEEL
- 23 novembre Colette DEJOU épouse RIBAYROL
- 10 décembre Bernard JEANNOT



Carmen Van Oordt Hamann - Marc Boucheny



Gwladys Blain - Eric Jacquin

PACS :

- 1er avril entre M. Erwan NOLY et Mme Gwenaëlle EDMONT
- 17 juillet entre M. Esteban LAUDO et Mme Louisiane BESNAULT
- 9 août entre M. Bruno LOISEAU et Mme Aurélie JAY



Nadia Cherouk - François Cochais



Berthe Katembo Mvulambu - Nzo-Mosi Lusandu



Parrainage civil :

- 10 juin Timaé MANIEZ

Les réalisations de 2023

Travaux effectués par les employés municipaux

- ✕ Aménagement intérieur des ateliers municipaux :
 - en premier lieu isolation de l'espace aménagé
 - puis, création d'un bureau et d'un espace sanitaire
 - des étagères de rangement et une mezzanine ont permis par la suite de ranger les outillages et matériaux.
 - grâce à leurs habilitations, ils ont pu achever l'installation électrique intérieure.
- ✕ Fabrication d'un abri pour le gaz du commerce.
- ✕ Fabrication d'un pupitre.
- ✕ Fin du fleurissement de la place Chemin de Chevillon, avec le semis de gazon fleuri.
- ✕ Au cimetière, aménagement du site cinéraire avec des gravillons blancs, taille des arbustes.
- ✕ Cette année, des Pères Noël ont été fabriqués pour compléter les décorations de Noël. Comme l'an dernier, le sapin décoré sur la parterre de l'église est un don de Madame Bossard Sylviane.
- ✕ Suite à plusieurs épisodes venteux, intervention sur les voiries pour dégager les arbres et branches tombés.



Travaux réalisés par des entreprises extérieures



- ✕ Installation au site cinéraire d'un colombarium 2 places en granit et travaux sur le puits du souvenir par l'entreprise Caton.
- ✕ Réfection de la chaussée et du stationnement au niveau du cimetière par l'entreprise Vauvelle
- ✕ Depuis des années, les murs de l'église et le toit des contreforts sont abimés lors du vidage des conteneurs de tri, c'est pourquoi l'emplacement des conteneurs a été déplacé route de la Bourbonnière.
- ✕ Sont intervenus dans les travaux concernant les ateliers les entreprises Caillat TP, BME Concept, Noguès, Design'Elec

le commerce, sous la direction de Cédric Philippe

architecte, les entreprises Charpentier, Perret, 2EC Elec, Bordillon, Héau, UTB, AMG, Kufit ; les entreprise AMBR et Climat cuisine sont intervenue pour le comptoir et la cuisine.

Ces travaux ont été placés sous le contrôle de Qualiconsult.

Communauté de Communes : PLUiH

Le PLUiH est entré en application le 9 juillet 2023. Il remplace la carte communale.

Il est officiellement consultable par tout administré sur le Geoportail de l'Urbanisme.

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Les déclarations préalables, permis de construire, de démolir et certificats d'urbanisme sont toujours instruits par le service "droits des sols" de la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

Ces demandes sont à déposer en mairie mais peuvent être directement déposées en ligne sur le portail urbanisme :

<https://canauxforetsगतinais.geosphere.fr/portailccs/>

À Chailly en 2023



2022 a vu le retour de la cérémonie
des vœux, le 7 janvier

le 24 février s'est tenue une réunion
publique avec le SICTOM pour échanger
sur les poubelles jaunes



Retour aussi, le 19 mars, de la brocante de
Chailly Loisirs



Cérémonie du 8 mai 2023, en
compagnie des enfants de l'école
de Chailly

12 mai, réunion avec le SICTOM
sur le tri



21 mai, passage de la randonnée
cyclotouriste organisée par le vélo
club cyclo de Lorris



17 juin, jeux intervillages à
Vieilles-Maisons-sur-Joudry.
Participation d'une équipe de Chailly
pilotée par Chailly Loisirs



17 juin, kermesse des écoles du SIRIS Chailly,
Presnoy, Thimory sur le site de l'école de
Chailly



13 juillet, spectacle du groupe de danse
de l'AAC en apéritif de la soirée



Repas 13 juillet 2023
 Cette année, pour les festivités du 13 juillet, le nouveau commerce ouvrait ses portes.
 C'est pourquoi il a été décidé de modifier l'emplacement des festivités. Repas et bal se sont tenus sur le parking de l'église.



14 juillet, commémoration de la prise de la Bastille et de la fête de la Fédération

30 septembre, présence aux fêtes médiévales de Lorris



11 novembre, commémoration de l'Armistice de 1918

Concours des maisons fleuries

Le concours communal s'est déroulé sur inscription. La commune récompensera tous les participants, qui recevront des oyas.

Deux d'entre-eux ont été retenus et présentés au département par l'intermédiaire de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL). Ces deux lauréats ont reçu une récompense.

Lors de la remise des prix du concours des particuliers, maisons et lieux fleuris par la SHOL au Château de Chamerolles le mardi 21 novembre 2023, il a été annoncé que le passage des jurys de secteur s'effectuera en 2024, **du 22 au 26 Avril**.

Ce sont les aléas climatiques d'été, avec leur cortège d'arrêtés préfectoraux en tout genre, suivant les bassins versants des territoires départementaux, qui font évoluer ce concours.

Avec un fleurissement de bisannuelles, des bulbeuses, de vivaces, d'arbustes à fleurs, les amateurs de beaux jardins continueront de nous démontrer leur talent, dans le respect de l'environnement, et de donner une belle image de notre village.

En 2024 : **Compte tenu du changement de saison, les candidats ayant obtenu un prix d'excellence après 2018 peuvent tous participer.**

Un nouveau règlement est donc en préparation pour le concours de printemps.



C. D.



UNA ADAPA



BESOINS DE PLUS D'INFORMATIONS ?
CONTACTEZ-NOUS :

ADAPA du Pays de Lorris
7 Route de la forêt
45260 LORRIS

TELEPHONE

02.38.94.83.49

SITE INTERNET

www.adapalorris.fr

E-MAIL

adapa.lorris@wanadoo.fr



Services
À DOMICILE

AIDE À L'AUTONOMIE
Aide au lever et au coucher / Aide à la toilette

AIDE AUX REPAS
Courses et préparations des repas / Aide à la prise des repas

ACCOMPAGNEMENTS
Accompagnement aux courses / Promenades / Rendez-Vous médicaux

AIDE MÉNAGÈRE
Entretien du logement / Entretien du linge / Repassage

AIDE ADMINISTRATIVE
Démarches administratives simples

TÉLÉ ASSISTANCE
Nous procédons à l'inscription et à l'installation de l'appareil à domicile

PORTAGE DES REPAS
Nous assurons le portage des repas qui sont élaborés par l'EHPAD de Lorris.

Services
ANNEXES

Avantages FISCAUX
50 % des dépenses de services à la personne sont éligibles au crédit d'impôt sur le revenu. Nos services peuvent être financés par :

- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Les caisses de retraites (MSA / CARSAT)
- L'assurance maladie (dans certaines situations)
- Les mutuelles (en cas de sortie d'hôpital)

À Chailly il y a cent ans - Année 1923

Consulté par le Service des Ponts et Chaussées sur le déplacement des chemins ruraux franchissant le canal, le Conseil municipal accepte les modifications apportées aux chemins aboutissant au pont du Fort, au pont de la Vallée et au pont de Rougemont.

Déplacement de l'écluse. On évoque en conseil un projet : le déplacement de l'écluse existante qui, en cas de concrétisation, aurait pour effet d'éloigner cette dernière du bourg d'une distance de 600 mètres. Certains conseillers pensent qu'un tel éloignement pourrait porter préjudice au commerce local et demandent que le projet soit modifié. Suivant cette modification, la nouvelle écluse ne se situerait plus qu'à 150 mètres en amont dans un terrain appartenant à l'administration. Ainsi, les bateliers pourraient s'arrêter dans le village avant de passer l'écluse ce qui leur permettrait de rendre visite aux commerçants du bourg et de se ravitailler.

Certains décès survenus pendant le dernier conflit ne sont pas directement liés aux combats mais ont une relation lointaine avec ceux-ci, continuant cependant d'endeuiller la mémoire des Calliaciens. C'est le cas du soldat Boulas, victime d'un accident au pas de tir pendant ses classes et d'Auguste Debrenne, caporal au 4^e B.C.P., hospitalisé à Colmar pendant son service qui décède des suites d'une intervention chirurgicale. Le conseil va voter l'attribution d'une concession à perpétuité dans le cimetière pour chacun de ces deux enfants de Chailly morts pour la France.

Code de la route : Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'interdire la circulation des véhicules non éclairés la nuit.

Le programme de la fête nationale du 11 Novembre sera identique à celui de l'an dernier. Un vin d'honneur sera servi à la mairie. Et les dames seront invitées à y assister...

Et pendant ce temps que se passe-t-il en France ?

Les gouvernements français et belges font pression sur l'Allemagne et exigent des réparations de guerre.

Poincaré veut faire juger les députés communistes opposés à l'occupation de la Ruhr.

Progrès médical ! C'est en France que sont mis au point les premiers vaccins antidiphtériques et antitétaniques.

Et dans le monde ?

Au Japon : Tokyo et Yokohama sont pratiquement détruites par un tremblement de terre.

En Espagne : le général Primo de Rivera instaure une dictature qui durera 7 ans.

Aux U.S.A Jenkins réussit à transmettre de Philadelphie à Washington (soit 200 kilomètres de distance) les premières images télévisées.

Y. F.

Liste électorale

La commission "liste électorale" composée d'un conseiller municipal : THOMAS Julien, d'une déléguée de l'administration : RIGHI Sylvie et d'une déléguée du tribunal judiciaire : TARDIF Jeannine, s'est réunie jeudi 14 décembre.

Elle a procédé aux vérifications et pris connaissance des inscriptions et radiations.

Les mouvements constatés sont les suivants :

- 18 jeunes de 18 ans ont été inscrits d'office,
- 8 inscriptions volontaires,
- 42 radiations d'office ou réalisées pour perte d'attache communale.

La liste électorale arrêtée au 14 décembre comporte 519 électeurs.

C. C.

Le repas des Anciens



Le repas offert aux plus de 65 ans a eu lieu dimanche 3 décembre. Il a rassemblé 84 personnes. La décoration des tables a été réalisée par une conseillère membre de la commission aide sociale : Sandra DAVID

Pour cette occasion la commission aide sociale a choisi le traiteur Laurent Sevestre de Châtenoy



Nell assurait l'animation et a soulevé l'enthousiame de la salle.



H. V.

ORPADAM-CLIC

L'Orpadam-Clic propose des actions en direction des seniors pour maintenir leur capital santé et bien vieillir. Cette année, a été mis en place un atelier équilibre composé de quatorze séances tous les jeudis après-midi de 14h30 à 15h30 du mois d'octobre au mois de février 2024, dans la salle associative de l'ancienne école.

Joëlle Charmois éducatrice physique gym volontaire (EPGV) anime un groupe de femmes plus toutes jeunes, de 60 ans à 88 ans, mais en pleine forme...

Le premier atelier de cette session était une séance découverte, le deuxième une séance de tests pour connaître son niveau qui sera renouvelée vers la fin de la session pour permettre aux participantes de constater les progrès qui ont été réalisés au cours des ateliers. La session se terminera le jeudi 1er février.

G. C.

ORPADAM-CLIC

25, Faubourg de la
Chaussée

45200 Montargis

02 38 85 85 33

contact@orpadamclic.fr

www.orpadamclic.fr



Rappels réglementaires

Horaires mairie :

Permanences administratives le lundi de 10h à 12h et le jeudi de 16h à 18h.

Cependant le secrétariat s'adapte et propose aux administrés la possibilité de prendre rendez-vous au 02 38 96 26 70 ou par mail : contact@chailly-en-gatinais.fr

Rencontre du maire et des adjoints sur rendez-vous. Contacter la mairie.

Le week end et les jours fériés la commune dispose d'un numéro d'astreinte : 07 69 71 00 24

Bruits de voisinage :

Lors de vos travaux de jardinage et bricolage, il convient de respecter des horaires soit :

du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

le dimanche et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Brûlage : Il est interdit par arrêté préfectoral du 8 décembre 2022 de brûler des déchets verts ainsi que les déchets de toute autre nature. Cependant des solutions sont apportées pour les déchets verts.

Sictom : Le ramassage des ordures ménagères a lieu le vendredi matin sur la commune, il est donc conseillé aux habitants de sortir leur conteneur aux emplacements prévus le jeudi soir. En cas de jours fériés la collecte est décalée d'un jour.

Il est constaté chaque semaine des dépôts sauvages sur les chemins communaux mais aussi aux abords des colonnes de tri. Ces actes d'incivilité nuisent à l'environnement, ils sont passibles d'une amende, en application du pouvoir de police du maire. Avant d'arriver à la sanction il est demandé aux administrés d'essayer de respecter le règlement, ceci évitera le ramassage régulier des déchets par les services municipaux ainsi que les déplacements en déchèterie qui sont facturés à la commune.

Aire de compostage : L'aire de compostage située au 13 bis chemin de Bourcheveaux, va être nettoyée, les branches seront broyées et transformées en paillage. Ce travail sera réalisé par une entreprise extérieure.

Par la suite dans l'espace réservé aux branchages, les branches de plus 10 cm de diamètre seront interdites.

Les souches sont interdites également, un programme pour la récupération de souches est instauré par le SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire.

Les feuilles et tontes de pelouse sont toujours acceptées.

C. C.

Travaux voirie au cimetière



Début des travaux, décapage

Coût total des travaux 12 554,00 € HT
Subvention du département sur les
amendes de police (équipement de
sécurité) 6 280,00 €
Reste à charge pour la commune 6 274,00 €



Marquage des places de stationnement et accessibilité

Travaux de voirie réalisés par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Enrobé Pondrion

avant



après



Curage route de Coudroy



Enrobé projeté Romaison



F. E.

Les arnaques modernes et le démarchage téléphonique

Nous recevons tous quotidiennement des sollicitations par e-mail par SMS ou par téléphone, dont l'origine est bien souvent à mettre en cause.

De grossières et évidentes il y a quelques années, ces arnaques deviennent de plus en plus difficiles à détecter.

Souvent, elles consistent en une escroquerie où les escrocs jouent avec les sentiments des victimes pour arriver à leurs fins. Il y a très souvent une notion d'urgence, pour éviter que vous réfléchissiez trop longtemps.

Voici quelques exemples et conseils à appliquer pour déjouer les faux e-mails, les faux supports techniques et les appels téléphoniques prétendument émis par vos fournisseurs.

Arnaques par e-mail

Ces techniques, utilisées par des gens qui n'ont pas conscience de la valeur travail, sont regroupées sous le nom de PHISHING (ou hameçonnage en français).

Elles consistent à obtenir du destinataire d'un courriel, d'apparence légitime, qu'il transmette

ses coordonnées bancaires ou ses identifiants de connexion à des services financiers, afin de lui dérober de l'argent.

La DGCCRF évalue à 1 million le nombre de personnes abusées chaque année par ces arnaques en ligne.

L'essentiel est de s'assurer de la légitimité de l'adresse de l'expéditeur du mail. Lorsque vous recevez un mail, observez attentivement QUI vous l'envoie : attention, le NOM de l'expéditeur ne signifie rien : par contre, si vous déplacez votre curseur de souris sur ce nom, vous ferez apparaître la véritable adresse e-mail de l'expéditeur : exemple d'un faux site Amazon :

Retenez que d'une manière générale, une banque ne vous demandera jamais vos codes secrets par téléphone. Ne cliquez jamais sur un lien contenu dans un e-mail provenant de votre banque, de votre assurance, ou de vos fournisseurs d'énergies. En cas de doute, accédez plutôt à vos comptes via des raccourcis que vous connaissez, ou en tapant le nom de votre fournisseur de service dans un moteur de recherche.

Enfin, le piratage d'adresse mail reste une technique d'arnaque courante : dans ce cas, le pirate parvient à prendre possession de l'adresse mail d'un de vos correspondants, et prétend avoir besoin de vous, par exemple suite à la perte de ses papiers. Il usurpe l'identité d'une personne que vous connaissez, dans le but de vous soutirer de l'argent.

Arnaques au faux support technique

Au gré de vos navigations sur internet, il peut arriver que vous vous retrouviez sur un site vous annonçant que votre ordinateur est infecté par un ou plusieurs virus. Souvent, le site se prétend être celui de Microsoft, c'est bien sûr faux.

Il vous encourage à appeler un numéro de téléphone où un aimable correspondant vous demandera votre numéro de carte bancaire pour « désinfecter » votre ordinateur, souvent en prenant contrôle de celui-ci à distance. Attention, laisser ainsi la main à distance permet au pirate de récupérer tous vos identifiants, numéro de cartes bancaires enregistrés, etc ...

Parfois, ce faux site internet vous empêche d'utiliser votre ordinateur en cachant la croix de fermeture du navigateur : dans ce cas, vous pouvez (exceptionnellement) rester appuyé 10 secondes sur le bouton marche/arrêt de votre ordinateur : au rallumage, tout sera revenu à la normale.

Arnaques par téléphone

Certaines sociétés se présenteront par exemple comme « partenaire bleu ciel EDF » sans pour autant avoir quoi que ce soit à voir avec le fournisseur historique.

D'autres démarcheurs prétendent vous appeler au titre d'un sondage, dans l'écrasante majorité, il s'agit d'une excuse pour engager la discussion et vous vendre ce dont vous n'avez pas besoin.

Arnaques par SMS

Quelques exemples : appel à cliquer pour renouveler votre Carte Vitale, SMS d'un proche en détresse sans possibilité de l'appeler, SMS prétendant que votre CPF arrive à expiration, SMS d'ANTAI présentant un avis de contravention.

Démarchage téléphonique abusif

Nous subissons tous, au quotidien, des appels téléphoniques de démarchage non sollicités. Voici d'abord ce que dit la loi sur le sujet :

Depuis le 1er mars 2023, le démarchage téléphonique des consommateurs est désormais autorisé uniquement du lundi au vendredi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 20 heures. Il est en revanche interdit le samedi, le dimanche et les jours fériés.

L'État met à disposition le service BLOCTEL qui permet, une fois inscrit, de vous opposer à tout démarchage publicitaire par téléphone. L'inscription se fait par internet uniquement sur <https://www.bloctel.gouv.fr/>

Il est possible d'enregistrer plusieurs numéros de téléphone, fixes ou portables, que les démarcheurs auront interdiction d'appeler.

Même si son efficacité n'est pas encore satisfaisante, ce service gratuit permet au moins d'éviter quelques appels. Les appels dont le numéro s'affiche avec un préfixe, donc émis depuis l'étranger, ne sont pas soumis à Bloctel : l'idéal est alors de ne pas y répondre.

Les démarchages concernant les cas suivants sont strictement interdits par la loi : appel d'un professionnel pour vous proposer un produit ou un service commercial dans le cadre de la rénovation énergétique, ou pour vous proposer une formation dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).

Vous pouvez signaler tout démarchage téléphonique abusif : inscription sur www.bloctel.gouv.fr

Signaler une arnaque

E-mail frauduleux : signalement sur internet-signalement.gouv.fr

Signaler un site internet frauduleux : signal.conso.gouv.fr

Arnaque téléphonique : Signaler le contenu incriminé sur la plateforme PHAROS Info Escroqueries, composée de policiers et de gendarmes, joignable au 0 805 805 817 du lundi au vendredi de 9h à 18h30 (service et appels gratuits).

SMS escroquerie : transférer le SMS au 33700

Le meilleur réflexe reste de diffuser le moins possible vos coordonnées personnelles.

M. S.

Passez à la fibre optique !

Pourquoi ne pas passer à la fibre optique ?

L'engagement du Conseil Départemental du Loiret pour l'implémentation de la fibre optique dans le département a porté ses fruits dans notre commune.

Notre commune a la chance de bénéficier de ce service, qui remplace des câbles cuivrés hors d'âge dont certains datent de 1970.

Actuellement, vous recevez internet par le réseau ADSL ou VDSL ? Sachez qu'à horizon 2030, ces réseaux cuivrés seront définitivement abandonnés.

Combien ça coûte ?

Contrairement aux idées reçues, le passage à la fibre optique n'engendre pas de frais supplémentaires. Certaines offres commencent à 21 € / mois.

Vous avez la liberté de choix de votre fournisseur d'accès qui prendra en charge la pose de la fibre optique à votre domicile sans facturation supplémentaire : seul l'abonnement est à votre charge.

L'abonnement à la fibre n'est pas plus coûteux qu'un abonnement ADSL ou VDSL : souvent, c'est l'occasion de revoir son contrat et de réaliser de substantielles économies.

Les avantages sont nombreux : passer sur un réseau plus récent et bien moins sujet aux pannes, augmenter significativement sa vitesse de connexion pour diminuer les temps de téléchargement, recevoir la télévision par internet et bénéficier d'une image plus nette et de davantage de chaînes et de services.

Par où commencer ?

Définissez clairement vos besoins : TV ? Recherche de vitesse ? Tarif très bas ? Abonnement téléphone mobile couplé ? Besoin d'appeler les téléphones mobiles sans surcoût ? Y a-t-il un engagement ?

Choisissez votre opérateur en fonction des offres qu'il propose, et ne souscrivez pas à des options que vous n'utiliserez pas. La fiabilité du réseau est excellente avec la fibre optique, les infrastructures étant très récentes.

Faites le calcul du coût de la ligne sur 3 ans pour davantage de visibilité sur le coût réel. Méfiez-vous des offres très alléchantes valables seulement la première année.

Utilisez un comparateur d'offres comme www.ariase.com

M. S.

Le SIRIS de Chailly, Presnoy, Thimory

Cette rentrée scolaire aura été marquée par beaucoup de mouvements de personnel. Tout d'abord, Claudine Bertet a pris le chemin de l'école buissonnière puisqu'elle a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par Isabelle Ambroise. La mise à disposition de Sandrine Mercier par la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais s'est achevée à la suite de l'embauche de Frédéric Baton désormais responsable de la garderie péri-scolaire. Sandrine Mercier reste présente sur le site de Thimory les mercredis et les vacances scolaires sur le temps des accueils de loisirs sans hébergement placés sous la responsabilité de la com-com'. Parmi les changements de cette rentrée scolaire, le SIRIS Chailly-en-Gâtinais-Presnoy et Thimory fait savoir que celui-ci s'est désengagé du groupement d'achats pour la restauration scolaire avec la com-com'. Le SIRIS a donc pris la décision de quitter la SOGERES pour reprendre l'ancien prestataire API Restauration. Et depuis le début de l'année scolaire, une diététicienne accompagne régulièrement le SIRIS pour assurer dans les assiettes des écoliers une alimentation saine et équilibrée. Au chapitre des investissements, le SIRIS a acquis des lits superposés supplémentaires pour le dortoir des petites sections. Nous avons également financé l'installation de la fibre. Pour rappel, le SIRIS subventionne tous les ans la classe de neige et de découverte à l'école de Chailly-en-Gâtinais et les sorties scolaires des deux écoles en prenant en charge le transport. Toujours au registre des investissements : l'acquisition de matériel sportif pour l'école de Chailly-en-Gâtinais et un complément pour la structure de motricité de l'école de Thimory. Côté animation, il y a la mise en place d'activités périscolaires sur le temps de la pause méridienne animées par Séverine Pautre et Sylvie Righi. Enfin, le SIRIS a pris acte de la fermeture d'une classe à l'école de Chailly-en-Gâtinais, décidée par l'Éducation nationale. Et pour terminer ce mot, je tiens à saluer l'investissement et l'implication des différents personnels qui œuvrent au sein des écoles et qui ont à cœur le bien-être de vos enfants.

L. D.

L'école de Thimory

En 2022-2023, nous avons fait le tour du monde à l'école. Cette année a été marquée par un très joli spectacle sur les danses de tous les continents, présenté par la compagnie Etinc'elles.



Directrice : Sandrine PLAT
Téléphone : 02 38 89 51 09
Email : ec-thimory@ac-orleans-tours.fr

En juin, nous avons profité d'une animation sur le tout nouveau city stade de Thimory. C'était super !!



En fin d'année, les enfants de l'école sont tous allés à l'arborétum des Barres faire des ateliers sur la biodiversité.





Visite au musée de l'horlogerie et au musée de la Résistance de Lorris



Savoir rouler à vélo



Visite à Chamerolles





AFAAM .

Association des Familles et Amis des Anciens du
Maquis de Lorris

« Aux sources de la mémoire » Projet mémoriel au Carrefour de la Résistance

Nous vous l'avions annoncé l'année dernière et nous sommes heureux de voir l'aboutissement de nos réflexions.

Le 18 avril 2023, l'Office national des forêts a confié officiellement à l'Association des Familles et Amis des Anciens du Maquis de Lorris (AFAAM) l'entretien et la valorisation des vestiges historiques présents sur le massif de Lorris en forêt domaniale d'Orléans.

Une autorisation d'occupation pour services d'intérêt général a été signée par Denis Godeau, président de l'AFAAM et Christophe Poupat, directeur de l'agence ONF Val-de-Loire. Avec l'ambition pour l'AFAAM de proposer un véritable projet mémoriel qui sera développé sur 5 ans en concertation avec l'ONF, les collectivités, les structures en charge du tourisme et l'association le Souvenir Français. Une demande d'inscription au titre des monuments historiques est également en cours d'examen pour la sécurisation des 3 maisons forestières du carrefour de la résistance de Lorris.

En septembre 2024 sera célébré le 80 ème anniversaire des combats du Maquis de Lorris.



Denis Godeau - Président

Claudine Boënnec - Secrétaire

Afaam.lorris@orange.fr

APE de Chailly, Presnoy et Thimory (APE ChaPreThi)

Amandine Godart et Audrey Portal, co-présidentes

Claire Fauconnier, trésorière

Kelly Brun, secrétaire



Les objectifs de l'association sont simples : créer du lien entre les personnes en proposant des animations ou des activités et récolter des fonds afin de financer des projets ou sorties pédagogiques des écoles de Chailly et Thimory.

Nos actions de l'automne furent la participation au marché de Noël de Chailly le 23 novembre et un loto de Noël à la salle des fêtes de Presnoy le 17 décembre. Quelques dates à retenir pour nos futures manifestations : Février 2024 : vente de plants en partenariat avec les serres de la Denisière d'Oussoy-en-Gâtinais ; Dimanche 24 mars 2024 : Grand loto à la salle des fêtes de Thimory ; Samedi 29 juin 2024 : Kermesse des écoles à l'école de Chailly.

N'oubliez pas de suivre notre actualité sur notre page Facebook « APE Chaprethi »

Association Sportive et Culturelle de Chailly

A.S.C. - Foyer des Jeunes

Laurie Rouannet, Présidente/secrétaire
06 15 80 23 99
Laurence Prochasson, Secrétaire/trésorière
02 38 96 25 65
email : foyerdesjeuneschailly@orange.fr

1 heure au jardin

Conseils jardin : taille, plantation, maladies, etc.
Questions – réponses, échanges, astuces...
Séance à thème : bouturage, greffage, taille, etc.
Sorties, balades botaniques...
4 à 5 séances par an, ouvertes à tous.
Pour connaître les dates, nous contacter.

Nous vous proposons de venir vous détendre en rejoignant nos adhérents parmi divers ateliers sportifs et culturels, que vous pouvez essayer puis vous inscrire, tout au long de l'année. Certificat médical obligatoire pour les activités sportives ; 2 séances gratuites – possibilité de paiement par ticket CAF et coupon SPORT ANCV.

Vous pouvez participer aux cours de relaxation- sophrologie et de gymnastique à la séance, si vous ne pouvez pas y assister toute l'année ; un tarif adapté vous est proposé.

Venez nous rejoindre...

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi	Dimanche
Gymnastique (adultes)	18 h 30 19 h 30					
Patchwork (adultes)		14 h 00 17 h 00				
Relaxation - Sophrologie (adultes)				18 h 45 20 h 45		
Scrapbooking (adultes enfants)		18 h 30 21 h 30				
Danse Modern Jazz (horaires selon âge)			16 h 30 20 h 15			
Relaxation enfant					10h30-11h30 1 fois/mois	
Randonnée pédestre et nordique (ados adultes)						9h - 12h selon calendrier

Association les Amis de l'église Saint Aignan

Françoise Falzon, Présidente 02 38 96 24 16
Sandra David, Vice-Présidente
Michelle Guyader, Trésorière 02 38 96 21 88

L'association, sous la houlette de Sandra David, propose pour les fêtes de fin d'année et aux vacances de printemps un atelier de loisirs créatifs, agrémenté de douceurs chocolatées. Il est possible d'effectuer des dons à l'association (reconnue d'intérêt général) destinés à l'entretien du patrimoine de l'église. Et à cet effet une urne est à disposition dans l'église.

Côté concert, nous n'avons pu réaliser aucune rencontre cette année. Souhaitons que ce ne soit que partie remise !

Notre but, malgré tout, est de veiller à notre patrimoine, pièce maîtresse de notre village...



Associations des Aînés de Chailly A.A.C.

Yvan Falzon, Président

02 38 96 24 16

Nadine De Guerra, Vice-Présidente

02 38 96 22 38

Jean-Paul Goullier, Trésorier

02 38 96 34 91

Claude Houssack, Trésorière adjointe

02 38 96 13 21

Françoise Falzon, Secrétaire

02 38 96 24 16

Sylvie Legois, Secrétaire adjointe

06 68 50 44 72



Notre association compte actuellement 114 inscrits. L'année 2023 a été marquée par une activité importante. Nous avons eu 64 participants à la galette des rois le 28 janvier.

50 participants au repas dansant carnaval le 26 février.

28 participants au déjeuner spectacle dansant à Sully-sur-Loire le 2 mai.

Un voyage en Auvergne pour 55 participants du 13 au 17 mai.

Le 24 Août, une sortie avec les Passeurs de Loire a intéressé 34 adhérents.

Le 9 septembre, l'AAC a contribué à l'organisation du repas des voisins de Romaison.

Le 19 octobre, la visite de la centrale de Dampierre est annulée pour des raisons de sécurité. Le repas au « Relais de Dampierre » a été maintenu pour 22 convives.

Le 12 novembre, repas de la Saint Aignan.

Le 16 novembre, comédie musicale Padam Padam à l'espace Jean Vilar d'Amilly.

Le 15 décembre, visite du château de Chamerolles précédée d'un repas au restaurant « Le point du jour » à Lorris.

Soit en tout 10 sorties ou spectacles.

L'association des aînés offre aussi d'autres activités hebdomadaires :

Danse en ligne le lundi après midi

Marche le mardi après-midi (37 après-midi de marche se sont déroulées cette année).

Jeux de société le mercredi après-midi suivis d'un goûter.

Voyage dans les Hauts de France prévu du 5 au 9 mai 2024

51 personnes sont inscrites.

A.A.P.M.A. L'Ablette de Chailly

Didier Dumontoux, Président

06 80 91 63 23 / didier.dumontoux@laposte.net

Christian Kaufmann, trésorier

02 38 96 33 31 / kaufmann.christian@orange.fr

Dominique Righi, secrétaire

02 38 96 24 00 / righi.dominique45@gmail.com

Pour 2024 l'association poursuit ses efforts d'alvinage sur le canal, en décembre 400 kg de poissons divers (gardons, brochets, tanches, blackbass) ont été introduits.

Les animations envisagées, qui seront maintenues selon l'état du canal :

- initiation à la pêche avec les écoles de Chailly et Thimory
- concours jeunes moins de 13 ans
- concours inter-société
- concours de pétanque
- exposition d'un stand lors de la brocante de Chailly Loisirs et pour les 100 ans de L'Ablette de Chailly.



Après les perturbations liées à la Covid-19, le retour attendu de la manifestation phare de Chailly-Loisirs s'est fait le dimanche 20 mars sous un temps pluvieux avec quelques éclaircies. Cela n'a pas découragé les exposants venus en grand nombre et les amateurs de chine étaient au rendez-vous. Les bénévoles ont assuré au service buvette et restauration qui n'a pas désempé de la journée. Comme chaque année, l'association Chailly-Loisirs a pris part aux festivités communales du 13 juillet en participant à la mise en place des tables, en assurant le service à table et en offrant l'apéritif aux nombreux convives. Le traditionnel marché de Noël qui se tient le dernier vendredi du mois de novembre à la salle des fêtes du village est aussi un rendez-vous à ne pas manquer. Cette année, il a eu lieu le vendredi 24 novembre avec la présence du Père-Noël et ses nombreux stands gastronomiques et ses artisans d'art. 2024 sera une année particulière pour l'association car elle sera en charge d'organiser les jeux intervillages (nous comptons sur votre présence pour venir encourager les équipes) qui se tiendront à domicile le samedi 8 juin. A l'agenda 2024 de Chailly-Loisirs : La brocante le dimanche 17 mars et le marché de Noël le vendredi 29 novembre.



Les Canaloux de Chailly-en-Gâtinais

Lucien Ballot, Président
06 16 46 24 77
Patrice Bourillon, Vice-Président
06 86 74 08 34



à gauche :
Animation lors de la
brocante de Chailly-
Loisirs



à droite :
participation à escale
en fête à Vitry

Cette année « Le Canaloux » a été homologué pour le transport du public.

Quelques sorties en 2023 :

- en mars, le jour de la brocante de Chailly, balades sur le Canal avec des bateaux d'associations amies, la Belle Entente de l'ANCO et le Balbuzard des Mariniers de Vitry, pour le plaisir des promeneurs, petits et grands,
- participation à Escale en Fête à Vitry-aux-Loges en septembre.

Malheureusement pas de possibilité de naviguer à Chailly pendant la période estivale, le canal étant envahi d'algues et de lentilles d'eau.

Nous espérons pouvoir naviguer en début d'année 2024, après nettoyage du Canal par les pluies automnales, et ce même par temps froid, avant que les algues nous bloquent à nouveau.

L'assemblée générale est programmée le 22 mars 2024 à 18h00 ; curieux, bricoleurs, marins et nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Nos annonceurs

En insérant un encart publicitaire dans notre bulletin municipal, les annonceurs nous permettent de réduire le coût d'impression. La municipalité les remercie pour leur participation.

CHARPENTIER sarl
Maçonnerie - Plâtrerie - Carrelage
Isolation - Aménagement Intérieur
Aménagement de Combles



ZA du Bellegardois - 45270 BELLEGARDE
02 38 90 10 66 - contact@sarlcharpentier.com
SIRET 401 381 041 00029 - APE 4399C

SARL LES COUVREURS DU GATINAIS
COUVERTURE-ZINGUERIE- RAMONAGE

MARCHAND SEBASTIEN
ENTRETIEN-RENOVATION-DEPANNAGE

LE NOUBLAIN
45260 CHAILLY EN GATINAIS

TEL/FAX 02.38.96.35.80
PORT 06.83.09.08.91
couvreursgatinais@yahoo.fr



OH DELICES DE LORRIS
Boulangerie - Pâtisserie



Aline et Jean-Baptiste PIGET
26, Place du Martroi - 45260 Lorris
02.38.92.41.12

ELAGAGE-ABATTAGE

M. SEDORNE Arbres de toutes espèces
Tél.: 06 14 63 33 68 Taille de haies
LA MENARDIERE 45260
CHAILLY EN GATINAIS Tonte de pelouses
Plantations **PRIX CHOC!**
Enlèvement des bois sur demande
Entretien parcs et jardins

POSSIBILITÉ DE PAIEMENT EN 3 FOIS
DÉPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS
RC 519 833 164 - Ne pas jeter sur la voie publique

FONTAINE Menuiserie
FENÊTRE BOIS, ALU & PVC



06.83.93.06.18
fontaine.menuiserie@orange.fr

Le Noublain - 45260 CHAILLY EN GATINAIS

Les Saveurs de Christopher



- ♦ Événements gourmands
- ♦ Traiteur
- ♦ Chef à domicile

06 45 33 37 06
lessaveurs.wix.com/de-christopher45

4 rue du port
45260 Chailly en Gatinais

BAR - TABAC
RESTAURANT

Chez les Filles

Jours de restauration :
Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi

TEL : 06-11-68-11-80

BON APPÉTIT !

cédric Philippe
Architecte DPLG



107 faubourg d'Orléans
45300 Pithiviers

Tel: 02.38.30.37.52 Mob: 06.16.77.13.70
Fax: 09.58.81.37.52
email: cedricphilippe@free.fr

